

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/10/2024 - B2024/021811 - 2017 B 00855 - 829 341 551 - 3K AUTOSERVICES

EURL 3K AUTOSERVICES
1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD
38130 ECHIROLLES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
EURL 3K AUTOSERVICES	
SIRET 82934155100010	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD	
38130 ECHIROLLES	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées **COMMERCE DE VO** Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 1 300
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐		Bassins d'emploi a redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
☐	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET CHEKHAR 11 Charles Péguy 38100 GRENOBLE Tél : 0476219554	
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : H. CHEKHAR	Date : 27052024 Lieu : GRENOBLE
N° d'agrément :	Qualité et nom du signataire : GERANT
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	Signature : M. CHERIBET Karim
prestataire : CABINET Nour CHEKHAR EXPERT COMPTABLE 11 rue Charles Péguy 38100 GRENOBLE Tél. 04 76 21 95 54	

Désignation de l'entreprise **EURL 3K AUTOSERVICES**
et date de clôture de l'exercice **31/12/2023**

[illegible]

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise EURL 3K AUTOSERVICES relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

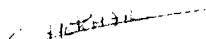
Total du bilan :	363 216	euros
Chiffre d'affaires :	1 224 557	euros
Résultat net comptable :	-1 370	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GRENOBLE
Le 27/05/2024

Signature



CABINET Nour CHEKHAR
EXPERT COMPTABLE
11, rue Charles Peguy
38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 21 95 54

Désignation de l'entreprise		EURL 3K AUTOSERVICES		1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				38130 ECHIROLLES			
SIRET		8 2 9 3 4 1 5 5 1 0 0 0 1 0		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	15 000	012		15 000	15 000
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	81 463	030	53 542	27 921	35 694
	Immobilisations financières* (1)	040	893	042		893	893
	Total I (5)	044	97 356	048	53 542	43 814	51 587
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	39 697	052		39 697
		Marchandises *	060	182 567	062		182 567
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	37 815	070		37 815	37 463
		072	59 323	074		59 323	36 872
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			129
	Charges constatées d'avance *	092		094			5 284
	Total II	096	319 401	098		319 401	404 283
	Total général (I + II)	110	416 757	112	53 542	363 216	455 870
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100	100		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		77 580	76 490		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(1 370)	1 089		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		77 309	78 680			
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		92 050	170 297		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		27 300	10 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		29 314	115 344		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169) 996)	172		13 402	22 329		
	Comptes courants d'associés	173		61 341	59 221		
	Autres dettes	175		62 500			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		285 906	377 191			
Total général (I + II + III)				180	363 216	455 870	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	46 059	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 006	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

**2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2023**

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	70
Totalisation	70

**2033B - Divers à déduire
au 31/12/2023**

Libellé

Montant

Totalisation

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septes A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : EURL 3K AUTOSERVICES										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	15 000	402		404		406	15 000												
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	56 242	442		444		446	56 242												
	Installations générales, agencements divers	450	8 215	452	1 006	454		456	9 221												
	Matériel de transport	460	14 900	462		464		466	14 900												
	Autres immobilisations corporelles	470	1 100	472		474		476	1 100												
	Immobilisations financières	480	893	482		484		486	893												
TOTAL		490	96 350	492	1 006	494		496	97 356												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	23 597	532	6 803	534		536	30 400												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 528	542	1 708	544		546	7 236												
	Matériel de transport	550	14 900	552		554		556	14 900												
	Autres immobilisations corporelles	560	738	562	268	564		566	1 006												
TOTAL		570	44 762	572	8 779	574		576	53 542												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % a 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **EURL 3K AUTOSERVICES**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	5 695
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	5 695
Déficits de l'exercice			860	1 300
Total des déficits restant à reporter			870	6 995

IV DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	3 090
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	43 204
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	24 913
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 3K AUTOSERVICES				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel *				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	1 224 557
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	2 597
TOTAL 1				106	1 227 154
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	8 000
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	8 002
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				121	967 815
Variation négative des stocks				145	102 270
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	33 567
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	1 103 654
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3				137	131 503
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				117	131 503
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.					
Mono établissement au sens de la CVAE		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	1 227 154
Effectifs au sens de la CVAE				023	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2023	160	31/12/2023
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 82934155100010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 3K AUTOSERVICES

ADRESSE (voie) 1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD

CODE POSTAL 38130 VILLE ECHIROLLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CHERIBET Prénom(s) KARIM
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 24081989 N° département 38 Commune ECHIROLLES Pays FRANCE
Adresse : N° 8 Voie AVENUE DES 120 TOISES
Code postal 38800 Commune LE PONT DE CLAIx Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

82934155100010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL 3K AUTOSERVICES

ADRESSE (voie)

1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD

CODE POSTAL

38130

VILLE

ECHIROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

EURL 3K AUTOSERVICES

1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD

38130 ECHIROLLES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **363 216** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **1 235 665** euros et un total charges de **1 237 036** euros, dégageant ainsi un résultat de **-1 370** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	15 000					15 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000					15 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
Instal. technique, matériel outillage industriels	56 242					56 242
Instal., agencement, aménagement divers	9 221					9 221
Matériel de transport	14 900					14 900
Matériel de bureau, mobilier	1 100					1 100
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 463					81 463
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	893					893
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	893					893
TOTAL	97 356					97 356

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES

Frais d'établissement et de développement
Fonds commercial
Autres immobilisations incorporelles

TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CORPORELLES

Terrains			
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
Instal technique, matériel outillage industriels	30 400		30 400
Autres Instal, agencement, aménagement divers	7 236		7 236
Matériel de transport	14 900		14 900
Matériel de bureau, mobilier	1 006		1 006
Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 542		53 542

TOTAL	53 542		53 542
--------------	---------------	--	---------------

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Différentiel de durée et autre	Dotations		Différentiel de durée et autre	Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement
Fonds commercial
Autres immobilisations incorporelles

TOTAL IMMOB INCORPORELLES

Terrains
Constructions sur sol propre
sur sol d'autrui
instal, agencement, aménag.
Instal technique matériel outillage industriels
Instal générales Agencet aménagt divers
Matériel de transport
Matériel de bureau, informatique, mobilier
Emballages récupérables, divers

TOTAL IMMOB CORPORELLES

Frais d'acquisition de titres de participation

TOTAL

TOTAL GENERAL NON VENTILE

Provisions

Début exercice Augmentations Diminutions 31/12/2023

PROVISIONS REGLEMENTEES

Reconstruction gisements miniers et pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Provisions pour amortissements dérogatoires
Provisions fiscales pour prêts d'installation
Provisions autres

PROVISIONS REGLEMENTEES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour litiges
Pour garanties données aux clients
Pour pertes sur marchés à terme
Pour amendes et pénalités
Pour pertes de change
Pour pensions et obligations similaires
Pour impôts
Pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretien et grandes révisions
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer
Autres

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Sur immobilisations { incorporelles
corporelles
des titres mis en équivalence
titres de participation
autres immo. financières
Sur stocks et en-cours
Sur comptes clients
Autres

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

TOTAL GENERAL

Dont dotations et reprises { - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions

Début exercice Augmentations Diminutions
Utilisées Non utilisées 31/12/2023

PROVISIONS REGLEMENTEES

Reconstruction gisements miniers et pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Provisions pour amortissements dérogatoires
Provisions fiscales pour prêts d'installation
Provisions autres

PROVISIONS REGLEMENTEES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour litiges
Pour garanties données aux clients
Pour pertes sur marchés à terme
Pour amendes et pénalités
Pour pertes de change
Pour pensions et obligations similaires
Pour impôts
Pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretien et grandes révisions
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer
Autres

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Sur immobilisations { incorporelles
corporelles
des titres mis en équivalence
titres de participation
autres immo. financières
Sur stocks et en-cours
Sur comptes clients
Autres

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

TOTAL GENERAL

Dont dotations et reprises { - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

31/12/2023 1 an au plus plus d'1 an

CREANCES		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	37 815	37 815	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	24	24	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 779	5 779	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	53 520	53 520	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	97 138	97 138	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2023 1 an au plus 1 à 5 ans plus de 5 ans

DETTES		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	10 777	10 777		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	81 272	35 214	46 059	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 314	29 314		
	Personnel et comptes rattachés	3 835	3 835		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 890	5 890		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 609	3 609		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	67	67		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	61 341	61 341		
	Autres dettes	62 500	62 500		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	258 606	212 548	46 059	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 133			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	61 341			

**« 3K AUTOSERVICES »
E.U.R.L. AU CAPITAL DE 1000€
SIEGE SOCIAL : 1 Rue Jean Pierre Timbaud
38130 Echirolles**

829.341.551 RCS Grenoble

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 Juin 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le 30 JUIN à dix heures,

L'associé unique s'est constitué au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur CHERIBET Karim, propriétaire de 100 parts, ci 100 parts

Total des parts présentes sur les 100 parts

Composant le capital social :

100 parts

Monsieur CHERIBET, préside la séance en qualité de gérant. Il constate que l'associé présent représente l'intégralité des parts sociales, qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions correspondantes des statuts.

Le gérant dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de service,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le gérant rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023
- Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le gérant donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

Le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élève à 1 370 euros. L'assemblée générale décide d'affecter le déficit au poste « Autres réserves » pour la totalité de son montant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à L'UNANIMITE.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours de l'exercice 2021 et 2022

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le gérant, associé unique.

Fait à GRENOBLE le 30 JUIN 2024

